# Impact économique du projet de réaménagement du quai de Carleton-sur-Mer

**Rapport (version modifiée) déposé à la Ville de Carleton-sur-Mer**

**Marc Simard**
**Jean-Daniel Glazer Allard**

**Mai 2016**

CIRADD
CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE ET D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La recherche au cœur de l'innovation et du développement territorial durable

**Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)**
776, boul. Perron
Carleton-sur-Mer (Québec)  G0C 1J0
Tél. : 418 364-3341, poste 8777
Tél. : 1 866 424-3341 (sans frais)
Téléc. : 418 364-7938
www.ciradd.ca

# Note au lecteur

La mention « version modifiée » dans le titre indique que des modifications mineures ont été effectuées et incluses dans le présent rapport à partir d'une version initiale effectuée en 2015.

## Réalisation et rédaction du document

Marc Simard, consultant économiste

Jean-Daniel Glazer Allard, chargé de recherche du CIRADD

### Traitement et analyse des données

Marc Simard, consultant économiste

Jean-Daniel Glazer Allard, chargé de recherche du CIRADD

### Contributions spécifiques

Josée Kaltenback, assistante de recherche au CIRADD

Corinne Lamy, assistante de recherche au CIRADD

### Révision du contenu

Gilbert Bélanger, directeur de la recherche du CIRADD

### Révision linguistique et orthographique

Dorina Allard, agente de bureau au CIRADD

### Conception graphique

Dorina Allard, agente de bureau au CIRADD

Lucie Leblanc, enseignante en Techniques de bureautique au Cégep de la Gaspésie et des Îles, Campus de Carleton-sur-Mer

### Photographies de la page couverture

Accréditées à la Ville de Carleton-sur-Mer et à M$^{me}$ Céline Fernback

### Référence suggérée

Simard, M. et J.-D. Glazer Allard. 2016. *Impact économique du projet de réaménagement du quai de Carleton-sur-Mer*, version modifiée, Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD), Carleton-sur-Mer, 44 p.

Note

Selon la formule consacrée, l'emploi du masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

**Projet ATPSN-2015029**

# Remerciements

Nous tenons à remercier M. Alain Bernier, responsable du développement économique et touristique de Carleton-sur-Mer, pour son aide et sa disponibilité tout au long du projet de recherche. Son excellente connaissance du milieu et des défis entourant l'avenir du quai ont grandement facilité la mise à terme du présent projet.

Nous tenons également à remercier toutes les entreprises, leurs propriétaires et leurs gestionnaires, qui nous ont manifesté un intérêt envers les objectifs de la recherche et nous ont donné accès à leur clientèle pour la collecte de données.

Finalement, nous remercions M^me^ Corinne Lamy et M^me^ Josée Kaltenback qui ont participé à la collecte d'information auprès des touristes en visite à Carleton-sur-Mer.

# Résumé

La Ville de Carleton-sur-Mer a mandaté le CIRADD pour produire une enquête d'impact économique du projet de réaménagement du quai municipal. Pour se faire, l'organisme s'est associé à M. Marc Simard, consultant économiste. L'enquête a été menée à l'été 2015 auprès des touristes en visite dans la municipalité et auprès des entreprises liées au secteur touristique. À partir des données collectées, l'analyse traite des caractéristiques du tourisme de Carleton-sur-Mer, des dépenses touristiques estimées, des dépenses et des retombées économiques du tourisme et, finalement, du portrait économique des entreprises et du coût d'opportunité associé au projet de réfection du quai. Ainsi, l'enquête conclut sur les retombées économiques potentielles du projet et sur les coûts de sa non-réalisation.

# Table des matières


Page

Introduction ..... 1

Mise en contexte ..... 1

Présentation du projet ..... 2

Méthodologie ..... 5

Les outils de collecte de données ..... 5

Déroulement de la collecte ..... 6

Présentation de l'échantillon ..... 7

Validité des données et limites de l'enquête ..... 8

Résultats ..... 9

1. Données sur les caractéristiques du tourisme de Carleton-sur-Mer ..... 9
   - 1.1. Composition du tourisme et l'hébergement ..... 9
   - 1.2. Sites, attraits et activités touristiques ..... 12
   - 1.3. L'intérêt à l'égard du quai ..... 15
2. Évaluation des dépenses des touristes au cours de la période étudiée ..... 19
   - 2.1. Dépenses moyennes des touristes à Carleton-sur -Mer ..... 19
   - 2.2. Estimation de l'achalandage total du tourisme à Carleton-sur-Mer en 2015 ..... 20
3. Estimation des dépenses et retombées économiques des unités touristiques supplémentaires advenant la réfection du quai ..... 21
   - 3.1. Estimation du nombre de nuitées supplémentaires des unités touristiques reliées à réfection du quai ..... 21
   - 3.2. Évaluations des retombées économiques en lien avec les dépenses supplémentaires des unités touristiques ..... 22
4. Portrait économique des entreprises et coûts d'opportunités en lien avec la présence du quai ..... 24
   - 4.1. Activités économiques des entreprises non touristiques à considérer ..... 24
   - 4.2. Processus décisionnel et coût d'opportunité ..... 25
     - 4.2.1. Valeur du projet de réfection ..... 26
     - 4.2.2. Valeur du projet alternatif, l'enrochement du quai ..... 26

Discussion ..... 28

Conclusion ..... 30

Bibliographie ..... 31

Annexe 1 ..... 32
Annexe 2 ..... 36

# Liste des tableaux

Page

Tableau 1 : Répartition des répondants de l'échantillon selon le lieu de leur résidence permanente en nombre de personnes et en pourcentage (%)..... 7

# Liste des figures

Page

Figure 1 : Proportion des formes de tourisme en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%) ..... 10

Figure 2 : Proportion de touristes ayant dormi au moins une nuit à Carleton-sur-Mer lors de leur séjour, en pourcentage (%). ..... 11

Figure 3 : Proportion des lieux d'hébergement des touristes en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%) ..... 11

Figure 4 : Proportion des sites et des attraits visités par les touristes en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%). ..... 12

Figure 5 : Proportion des sites et des attraits de Carleton-sur-Mer visités et qu'il a été prévu de visiter par les touristes, en pourcentage (%) ..... 13

Figure 6 : Proportion des activités réalisées par les touristes en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%) ..... 14

Figure 7 : Proportion des activités de Carleton-sur-Mer réalisées et qu'il a été prévu de réaliser par les touristes, en pourcentage (%) ..... 15

Figure 8 : Distribution de la satisfaction des touristes envers les infrastructures actuelles du quai, en pourcentage (%) ..... 16

Figure 9 : Importance du quai dans la décision de venir en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%) ..... 16

Figure 10 : Infrastructures ou éléments additionnels qui rendraient le passage sur le quai plus intéressant pour les touristes, en pourcentage (%). ..... 17

Figure 11 : Infrastructures ou éléments additionnels qui rendraient le passage sur le quai plus intéressant pour les touristes selon la satisfaction générale à l'égard du quai, en pourcentage (%). ..... 18

Figure 12 : Proportion des répondants qui estiment augmenter leur nombre de nuitées passées à Carleton-sur-Mer si le quai disposait d'infrastructures répondant mieux à leurs besoins, en pourcentage (%) ..... 18

Figure 14 : Répartition des dépenses moyennes par nuitées selon le lieu d'hébergement utilisé. ..... 20

Figure 15 : Proportion de l'augmentation des nuitées selon le lieu d'hébergement utilisé, en pourcentage (%) ..... 22

# Introduction

## Mise en contexte

Carleton-sur-Mer est un des principaux pôles démographiques, économiques et touristiques de la Gaspésie. Son quai est une icône indissociable de son paysage et est au cœur des activités économiques, sociales, culturelles et ludiques de la ville. Plusieurs entreprises et organismes regroupent leurs activités autour du quai (le Club nautique de Carleton-sur-Mer et les pêcheurs commerciaux), ou tirent indirectement certains bénéfices de sa présence (Écovoile Baie-des-Chaleurs, le Groupe Nautique Chaleurs et les multiples commerces des environs). Situé en plein cœur de la municipalité, il est l'un des plus importants attraits touristiques de Carleton-sur-Mer. Outre son caractère économique, il est aussi un lieu de rendez-vous pour une partie importante de la population. L'été, cette popularité auprès des habitants et des touristes s'explique notamment par le fait qu'il est l'endroit le plus accessible pour pratiquer la pêche sportive.

Cependant, l'installation court un risque de fermeture. Le propriétaire actuel du quai, Transports Canada, a avant tout comme mandat d'accommoder les besoins des navires marchands. Depuis 1996, ce ministère fédéral a inscrit cette infrastructure sur la liste des quais excédentaires en raison du faible niveau de transbordements de marchandises. L'entretien et les réparations ont donc été abandonnés. Par conséquent, les risques d'affaissement augmentent et des mesures de restriction d'accès sont régulièrement mises en place. Ceci occasionne notamment des inconvénients pour les pêcheurs commerciaux, dont les activités ne sont pas sous la responsabilité de Transports Canada. Selon son mandat, l'organisme public n'a pas à se préoccuper du développement des activités de pêche commerciale ni de l'industrie touristique. Ainsi, à moins de transmettre les droits de propriété du quai de Carleton-sur-Mer à un nouvel acquéreur, Transports Canada prévoit fermer définitivement le quai et procéder à son enrochement complet.

Dans ce contexte, la Ville de Carleton-sur-Mer élabore un plan afin d'éviter l'abandon du quai. Le projet vise le transfert de propriété et le réaménagement du quai afin de permettre une consolidation et un développement de la mariculture et du tourisme, terrestre et nautique. Pour atteindre cet objectif, la Ville ferait l'acquisition du quai de Transports Canada par l'entremise du programme de cession des quais. Elle utiliserait notamment le montant obtenu comme principale mise de fonds pour réaliser ce projet. Le ministère des Pêches et Océans Canada, Tourisme Québec, la Stratégie maritime et le Club nautique seraient les autres partenaires financiers. Une fois les travaux terminés, la Ville assurerait le transfert de propriété

de la section *Pêche commerciale* au ministère des Pêches et Océans du Canada, laquelle représente environ 85 % de l'infrastructure. Ce projet devrait être complété en 2018.

## Présentation du projet

Dans le cadre de ce projet, les modifications prévues aux infrastructures du quai sont les suivantes :

1. Enrochement du côté ouest du quai avec aménagement d'un trottoir de bois qui le longe jusqu'au bout;
2. Construction d'une aire récréotouristique à l'extrémité;
3. Aménagement d'une zone pour les pêcheurs de maquereaux;
4. Installation d'un kiosque pour la location de matériel de pêche et de réservation pour les excursions avec Écovoile et les autres excursionnistes;
5. Construction d'un brise-lame qui protégera adéquatement la marina;
6. Réfection de la zone du quai réservée aux bateaux de pêche commerciale;
7. Aménagement du quai de façon à augmenter la sécurité en raison de ses vocations commerciale et récréotouristique.

Plusieurs aménagements sont également prévus aux alentours du quai, soit :

1. des aires de stationnement plus fonctionnelles pour les automobiles et les vélos;
2. finalisation du trottoir de bois qui longe la plage entre le secteur des hôtels et le quai;
3. aménagement d'une zone d'interprétation ayant pour sujet le bateau *Karaboudja*;
4. remise en fonction d'un sentier piétonnier naturel permettant d'atteindre l'extrémité est du banc du quai et où seront disposés des panneaux d'interprétation sur l'histoire et l'utilisation du banc sur plusieurs siècles;
5. aménagement d'un site d'interprétation au site patrimonial de la Cabane-à-Eudore;
6. installation d'un bac à câble permettant aux piétons et aux cyclistes de franchir le chenal entre les deux flèches de sable (celle du quai et celle du camping).

Toutes ces modifications visent à améliorer les attraits et l'offre touristiques de la municipalité. Elles auront des répercussions potentielles à différents niveaux.

L'enrochement du côté ouest du quai permettra de stabiliser sa structure, ce qui devrait accroître la sécurité tant pour les pêcheurs commerciaux que pour la population et les touristes. L'ajout du brise-lame permettra d'augmenter le nombre d'espaces pour des bateaux de plaisance, dont de plus gros voiliers en raison du grand tirant d'eau. Le brise-lame augmentera également la sécurité des embarcations de la marina. Ces éléments seront donc un attrait possible pour de nouveaux plaisanciers permanents ou en visite en provenance des municipalités voisines, mais aussi de plus loin par exemple du Nouveau-Brunswick. Les nouveaux aménagements du quai intégreront mieux les activités de pêche commerciale et les activités récréotouristiques, ce qui devrait diminuer les risques d'accident et augmenter le sentiment de sécurité des usagers. L'installation de structures adaptées pour accueillir les embarcations des entreprises offrant des excursions en mer devrait faire croître ces entreprises et augmenter l'achalandage sur le quai. L'aménagement d'une aire pour accueillir des spectacles, des conteurs et des chansonniers devrait, par ailleurs, faire du quai un lieu de déploiement de la vie culturelle de Carleton-sur-Mer. La réalisation d'un trottoir de bois longeant le côté ouest du quai ainsi qu'une grande section propice pour pratiquer la pêche à la ligne sont d'autres réfections qui favoriseront une utilisation agréable et sécuritaire du quai. Plusieurs éléments des aménagements suggérés par la Ville sont planifiés pour favoriser un meilleur accès au quai et aux infrastructures adjacentes, entre autres, par du transport actif : l'installation prévoit un trottoir de bois entre le secteur des hôtels et le quai, l'aménagement de la piste cyclable entre le secteur des hôtels, du quai, de la marina, ainsi que l'ajout un bac à câble pour rejoindre le terrain de camping à l'extrémité est du banc du quai. Le projet prévoit aussi de nouvelles aires d'interprétation sur la vie des pêcheurs d'autrefois, notamment au site patrimonial de la Cabane-à-Eudore et sur le bateau *Karaboudja.* Ce dernier sera installé sur un ber et mieux positionné de façon à le mettre en valeur pour les visiteurs. Enfin, la reconstruction du chalet du parc de la pointe Tracadigash offrira un endroit de détente pour les piétons et les cyclistes, qu'ils soient citoyens ou touristes. Grâce à l'ensemble de ces modifications, la municipalité de Carleton-sur-Mer vise à augmenter l'achalandage touristique sur le territoire et, par conséquent, elle espère un accroissement des retombées économiques liées à cette nouvelle offre touristique.

Dans le cadre de ce projet, la municipalité de Carleton-sur-Mer a approché le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) pour réaliser une étude mesurant les retombées économiques potentielles de ces nouveaux aménagements par l'accroissement du tourisme. La présente étude porte donc sur les retombées économiques des nouvelles infrastructures sur le tourisme, les organisations et les entreprises de Carleton-sur-Mer.

Les objectifs de cet exercice sont les suivants : projeter les impacts économiques et les coûts d'opportunité du projet sur le tourisme, et estimer les

impacts économiques du projet de réaménagement du quai sur les entreprises y étant directement et indirectement liées. Les moyens pris pour répondre à ces objectifs sont détaillés dans la section suivante.

# Méthodologie

L'objectif de la présente enquête vise à projeter les impacts économiques du projet de réaménagement du quai de Carleton-sur-Mer. Pour se faire, deux méthodes ont été utilisées ; l'une pour rendre compte des impacts liés au tourisme et l'autre pour estimer ces impacts sur les entreprises tirant directement ou indirectement des bénéfices de la présence du quai. Pour la première, il a été décidé d'utiliser un sondage auprès des touristes. Celui-ci traitait de diverses informations, comme leur provenance, leur lieu d'hébergement, la durée de leur séjour, leurs dépenses durant cette période, les attraits visités et les activités réalisées. Cette méthode permet de collecter un grand nombre de données, tout en assurant une standardisation de l'information facilitant la comparaison entre les réponses, et ce, à grande échelle. Pour la seconde, de courtes entrevues téléphoniques ont été réalisées auprès des entreprises de la municipalité dont les activités sont liées directement ou indirectement au quai. Lors de ces appels, les gestionnaires ou propriétaires d'entreprises ou d'organismes ont été sondés sur l'importance du quai pour leurs activités, sur leur satisfaction à l'égard du projet tel que proposé par la municipalité et sur leurs stratégies de croissance au regard de la réalisation du projet en tant que tel.

Cette section présente :

1. les outils de collecte de données ;
2. le déroulement de la collecte ;
3. une présentation des échantillons ;
4. la validité des données et les limites de l'enquête.

Les deux méthodes sont présentées pour chacun des éléments ci-dessus.

## Les outils de collecte de données

Les besoins de l'enquête demandaient de sonder, d'une part, les touristes en visite à Carleton-sur-Mer et, d'autre part, les entreprises et les organismes dont les activités sont directement ou indirectement liées à la présence du quai de Carleton-sur-Mer. Pour se faire, deux outils de collecte ont été construits. Le premier (Annexe 1) consistait en un questionnaire à l'intention des touristes dans la municipalité. Ce questionnaire autoadministré a été distribué dans les hôtels et dans des commerces. De plus, c'est le même outil qui était présenté aux touristes par les

assistants de recherche lors de l'enquête de terrain. Ce questionnaire a par ailleurs été traduit en anglais.

Le second outil de collecte (Annexe 2) est une grille d'entrevue semi-dirigée adressée aux entreprises et aux organismes. Celle-ci a été utilisée lors de brèves entrevues téléphoniques avec des gestionnaires ou des propriétaires. Le questionnaire et le schéma d'entrevue devaient fournir des informations permettant de développer un outil de projection d'impact économique.

## Déroulement de la collecte

La période de collecte s'est déroulée en deux temps : une première partie s'est affairée à interroger les touristes et une seconde, les entreprises et les organismes. L'enquête concernant les touristes en visite à Carleton-sur-Mer s'est déroulée du mois de juillet jusqu'à la fin du mois de septembre 2015. Deux méthodes de distribution ont été choisies. La première comprenait des questionnaires autoadministrés distribués dans certaines entreprises de la municipalité. La sélection de ces entreprises a reposé sur le potentiel de volume de clientèle touristique et sur la pertinence de leurs activités en lien avec le tourisme, et envers le quai. Par souci de confidentialité, ces entreprises ne seront pas nommées. Une fois les questionnaires remplis par la clientèle, ceux-ci étaient remis à une personne responsable de l'établissement qui les mettait dans une enveloppe, assurant l'anonymat et la confidentialité des répondants. Ces enveloppes étaient par la suite collectées par un responsable du CIRADD toutes les deux semaines. La seconde méthode de distribution a consisté à envoyer un enquêteur de terrain solliciter la participation des touristes à différents endroits de Carleton-sur-Mer lors de la période d'achalandage touristique. Cette personne était responsable d'interpeller les individus à sonder, de leur expliquer les objectifs de l'enquête et les clauses de confidentialité, de leur poser les questions et de retourner les questionnaires remplis aux bureaux du CIRADD. Les lieux choisis pour que l'enquêteur de terrain puisse aisément recruter des participants ont été sélectionnés selon leur volume d'achalandage touristique. À noter que pour les deux méthodes de distribution du questionnaire, un incitatif à participer a été offert sous la forme d'un concours où il était possible de gagner un panier de produits locaux. Une attention particulière a été portée pour qu'une personne ne puisse répondre plus d'une fois au questionnaire.

Le second volet de l'enquête concernait certaines entreprises de la municipalité de Carleton-sur-Mer. Afin de rendre compte des impacts économiques du projet de réaménagement du quai sur ces entreprises, les gestionnaires ou les propriétaires de celles-ci ont été rejoints par téléphone pour participer à une courte entrevue. Le choix de ces entreprises a été motivé par leur proximité et leur

dépendance à l'achalandage touristique saisonnier, ainsi qu'au rapport direct ou indirect de leurs activités impliquant le quai. Puisqu'il serait facile de reconnaître les organisations en question du fait de leur faible nombre, elles ne seront pas nommées lors de l'enquête.

## Présentation de l'échantillon

Cette présente section a pour objectif de présenter brièvement les caractéristiques de base de l'échantillon sondé. Pour des raisons de confidentialité, seules les données concernant les touristes sont présentées. Au total, 327 personnes en visite touristique à Carleton-sur-Mer ont répondu au questionnaire, pour eux et pour ceux qui les accompagnaient. La seule information sociodémographique collectée touchait au lieu d'habitation permanent, ce qui permet de classer les répondants selon leurs origines. Le Tableau 1 expose la distribution des répondants selon leur lieu de résidence.

Tableau 1 : Répartition des répondants de l'échantillon selon le lieu de leur résidence permanente en nombre de personnes et en pourcentage (%).

| | Nombre de répondants | Pourcentage |
|---|---|---|
| **Originaire de la Gaspésie** | 11 | 3 % |
| **Originaire d'ailleurs au Québec** | 245 | 75 % |
| **Originaire d'ailleurs au Canada** | 34 | 10 % |
| **Originaire d'un autre pays** | 36 | 11 % |
| **Total*** | 326 | 100 % |

*Ce total ne prend en compte que les individus qui ont répondu à cette question, ce qui explique pourquoi le total n'est pas de 327.

Cette présentation sommaire démontre que le tourisme à Carleton-sur-Mer est majoritairement, pour les trois quarts des touristes, Québécois vivant hors Gaspésie. La municipalité attire presque autant de touristes internationaux que de touristes originaires d'autres provinces du pays (environ 10 % pour les deux). Les touristes internationaux sont majoritairement européens (26 de France, 3 de Suisse, 2 de Belgique et 1 d'Allemagne), mais viennent aussi des États-Unis et d'Afrique du Sud (3 et 1 respectivement). Cet aperçu permet de constater que le tourisme international comprend surtout des répondants dont le pays est francophone. Plus particulièrement, les répondants viennent, dans une forte proportion, de France. En

somme, ces données offrent un bref portrait de l'origine des touristes sondés qui composent l'échantillon.

## Validité des données et limites de l'enquête

Cette section traite de la validité méthodologique des données collectées et des limites de l'interprétation des résultats. La collecte de données du volet concernant les touristes repose sur une méthode d'échantillonnage non probabiliste. Pour cette raison, il n'est pas possible d'utiliser un intervalle de confiance pour estimer la concordance entre l'échantillon et la population. Cependant, l'utilisation de cette méthode d'échantillonnage demande de comparer certains des résultats de l'enquête à l'information disponible au sujet de la population étudiée afin d'assurer la validité des données. Dans le cadre de ce projet, les données fournies par le ministère du Tourisme du Québec permettent de constater que les caractéristiques de l'échantillon épousent presque parfaitement les données officielles de la population touristique (ministère du Tourisme, 2015). À propos du volet traitant des organismes et des entreprises de Carleton-sur-Mer, aucune méthode d'échantillonnage n'a été nécessaire au regard des objectifs de cette section, puisque les entreprises et les organismes jugés pertinents ont tous été sondés.

Les données d'enquête présentées dans ce rapport sont représentatives de la population étudiée. Il est toutefois nécessaire de limiter les analyses possibles en ce qui concerne l'origine des touristes internationaux. Du fait de leur faible nombre, il serait risqué de proposer des croisements de données par pays de résidence principale. Des notes méthodologiques sont exposées dans la présentation des résultats lorsque jugées nécessaires.

# Résultats

Les différentes sections des résultats et de l'analyse sont présentées ci-dessous. En premier lieu, les données du questionnaire adressé aux touristes en visite à Carleton-sur-Mer sont présentées de manière descriptive. Celles-ci fournissent un portrait du tourisme (l'hébergement, les attraits et les activités, l'intérêt envers le quai, etc.) dans la municipalité. En second lieu, l'analyse propose une estimation des dépenses et de l'achalandage touristiques lors de la période étudiée. En troisième lieu, les dépenses touristiques supplémentaires advenant le projet de réfection des infrastructures du quai sont exposées. En quatrième et dernier lieu, l'analyse intègre la question des retombées économiques sur les entreprises non touristiques et traite du coût d'opportunité de l'ensemble du projet.

## 1. Données sur les caractéristiques du tourisme de Carleton-sur-Mer

Cette section a pour objectif de présenter les réponses des touristes en visite à Carleton-sur-Mer contactés lors de l'enquête. Celles-ci sont présentées dans différentes sous-sections : la composition du tourisme et l'hébergement utilisés, les attraits visités ou ceux qui ont été prévus de visiter et, finalement, l'intérêt à l'égard du quai. À noter que ces données ne concernent que le tourisme saisonnier d'été. Les caractéristiques du tourisme d'hiver à Carleton-sur-Mer devraient varier par rapport à ce qui est présenté ici.

### 1.1. Composition du tourisme et l'hébergement

Tout d'abord, les individus sondés ont été questionnés sur les raisons de leur visite à Carleton-sur-Mer. La figure 1 montre que le tourisme est surtout composé de familles. En effet, près des trois quarts des répondants (73 %) ont mentionné voyager avec d'autres membres de leur famille lors de leur présence à Carleton-sur-Mer.

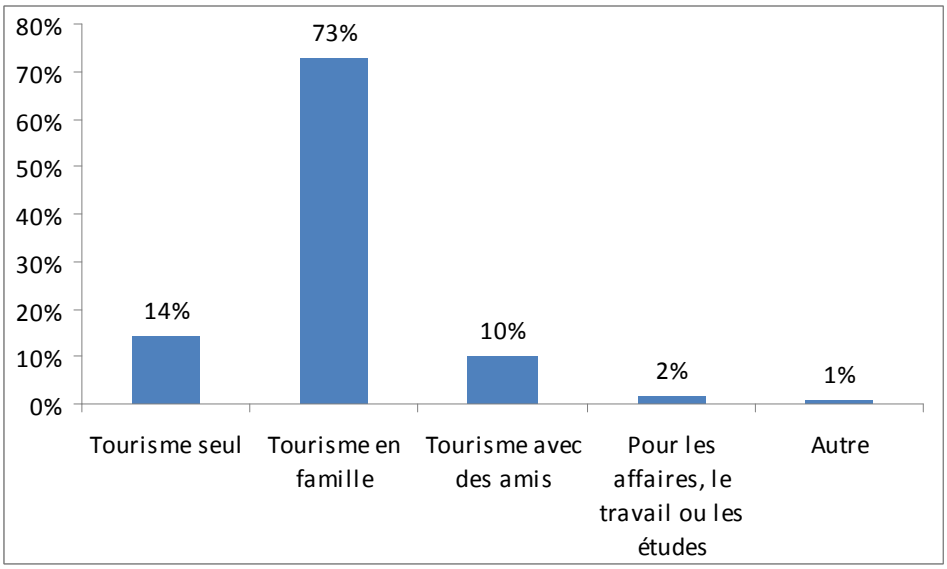


Figure 1 : Proportion des formes de tourisme en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%).

La majorité des répondants en visite à Carleton-sur-Mer ont affirmé avoir passé au moins une nuit dans la municipalité. Comme le montre la figure 2, c'est plus de quatre répondants sur cinq (81 %) qui ont affirmé avoir dormi à Carleton-sur-Mer lors de leur visite. Par ailleurs, la durée du séjour dans la municipalité est généralement de courte durée. En effet, la médiane du nombre de nuitées est de trois, ce qui signifie que 50 % des répondants ont affirmé avoir dormi moins de trois nuits à Carleton-sur-Mer lors de leur séjour. Dans ce même ordre d'idée, les deux tiers des répondants totaux ont passé moins de quatre nuits dans la municipalité et les trois quarts de tous ceux-ci y ont passé moins de 5 nuitées.

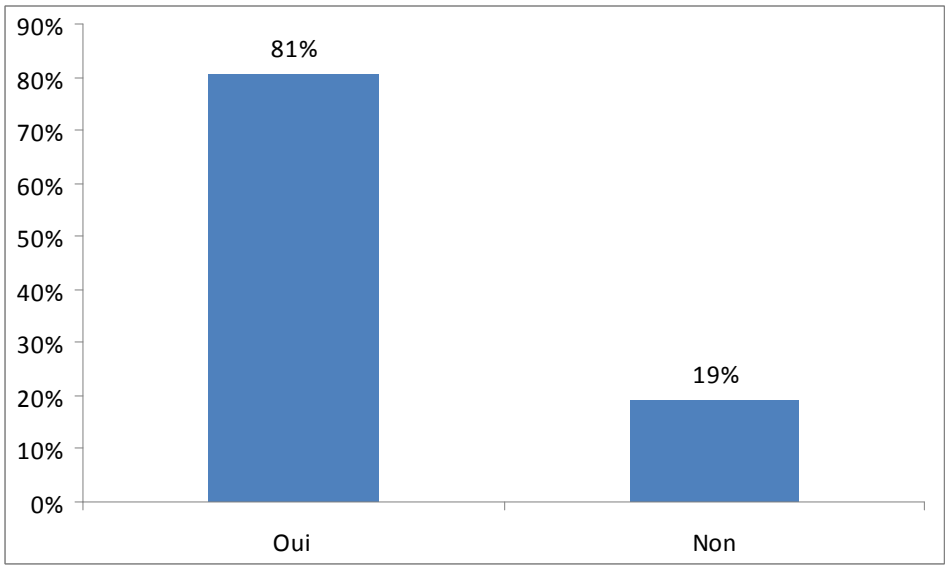


Figure 2 : Proportion de touristes ayant dormi au moins une nuit à Carleton-sur-Mer lors de leur séjour, en pourcentage (%).

Parmi l'ensemble des personnes sondées, les hôtels, les gîtes et le camping municipal de Carleton-sur-Mer sont les lieux les plus utilisés pour l'hébergement. À elles seules, ces options ont été choisies par 71 % de toutes les personnes sondées. La figure 3 illustre la répartition des lieux d'hébergement choisis par les individus et les familles sondés. À la catégorie « autre », les réponses données concernent le camping aux Flots Bleus, la location de résidence, le camping sauvage et dormir dans son automobile.

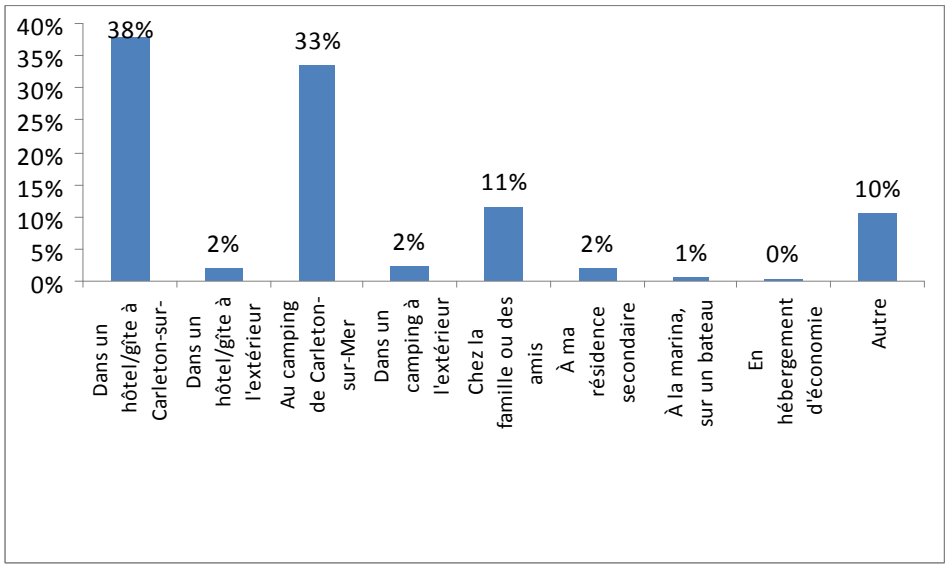


Figure 3 : Proportion des lieux d'hébergement des touristes en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%).

Cette brève présentation des données tirées de l'enquête auprès de la population touristique dresse un portrait de la composition du tourisme de Carleton-sur-Mer en été et des lieux d'hébergement privilégiés des touristes. Ces informations offrent un regard intéressant pour mieux saisir les caractéristiques de cette clientèle.

## 1.2. Sites, attraits et activités touristiques

Cette section présente les sites et attraits visités et les activités réalisées par les touristes en visite à Carleton-sur-Mer. Questionnés sur les sites et les attraits visités, la figure 4 montre que le quai est un lieu d'intérêt pour plus de la moitié des touristes (57 %) en visite dans la municipalité. La plage municipale et le trottoir en bois se retrouvent en seconde place et ont été utilisés par près de la moitié (48 %) des répondants.

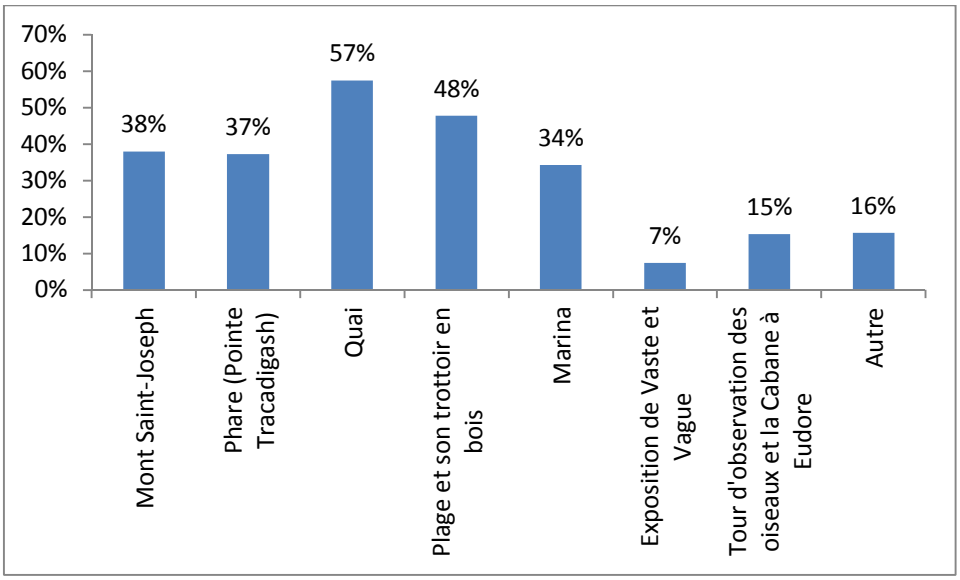


Figure 4 : Proportion des sites et des attraits visités par les touristes en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%).

Il a ensuite été demandé aux personnes sondées quels sites et attraits ils avaient prévu voir avant la fin de leur séjour. Dans ce cas-ci, près du quart des touristes (23 %) a mentionné vouloir visiter le mont Saint-Joseph, suivi du quai et de la plage pour 19 % des répondants dans chacun des cas. Sous la catégorie « autre » se retrouvent les divers commerces de la municipalité. La figure 5 fusionne les sites et attraits visités, et les intentions de les visiter, tout en évitant de doubler les réponses des répondants ayant visité un attrait et ayant l'intention de le revisiter par la suite. En prenant en compte cette manière de faire, il est possible d'estimer l'intérêt que suscite chacun de ces éléments chez les touristes. Ainsi, le quai a un effet attractif

pour 67 % des touristes sondés, suivi de la plage municipale et de son trottoir en bois (61 %) et du mont Saint-Joseph (56 %).

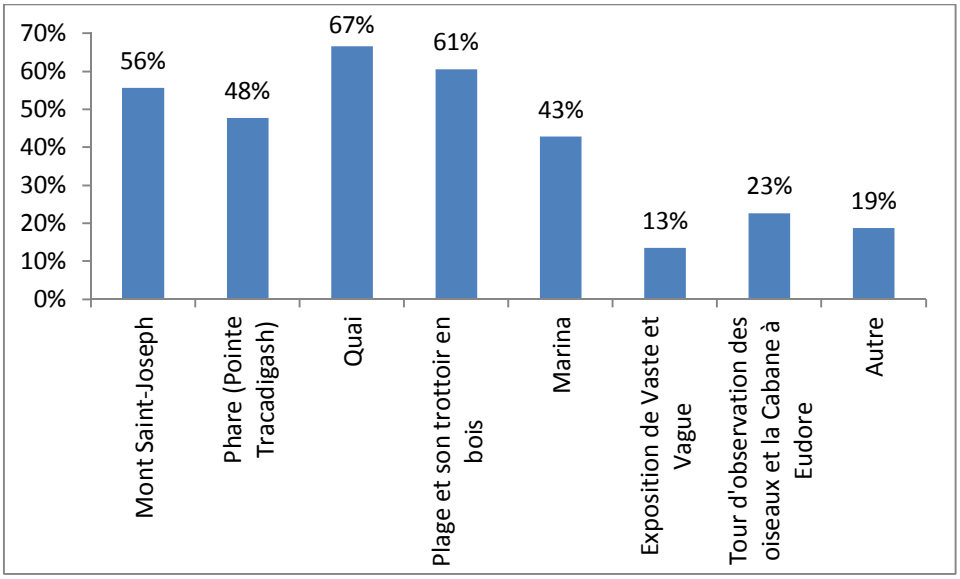


Figure 5 : Proportion des sites et des attraits de Carleton-sur-Mer visités et qu'il a été prévu de visiter par les touristes, en pourcentage (%).

L'achalandage des activités par les répondants est présenté dans la figure 6. Il est possible de constater que faire des sentiers pédestres est l'activité la plus populaire, puisque plus du quart des répondants a mentionné en avoir fait. La pêche sur le quai se retrouve en deuxième position (avec un peu moins du cinquième des répondants, ou 18 %), suivie de la bicyclette sur la piste cyclable pour 17 % des touristes sondés. Sous la catégorie « autre », on mentionne fréquemment le magasinage, le kayak, la dégustation de bière et la marche.

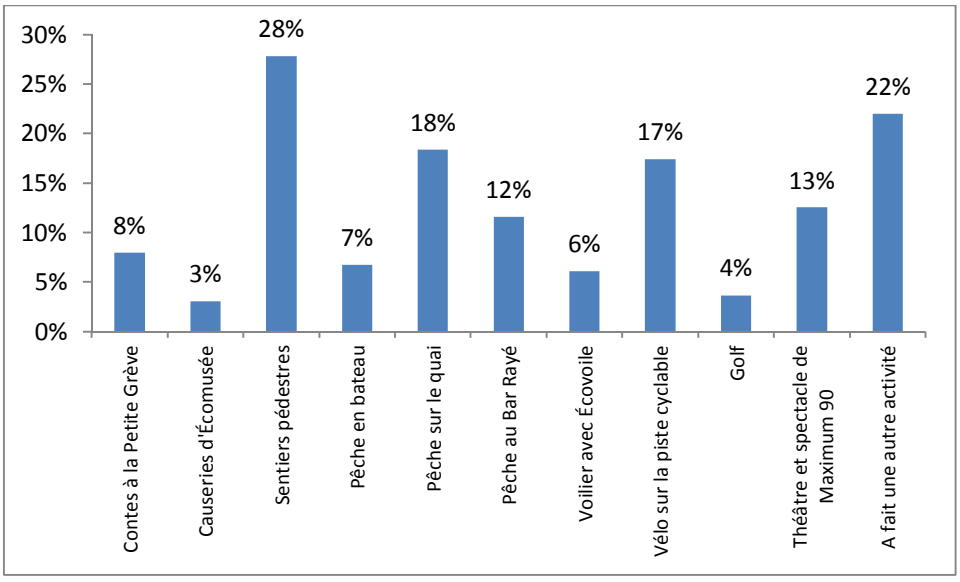


Figure 6 : Proportion des activités réalisées par les touristes en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%).

Questionnés sur les activités auxquelles ils ont prévu participer, les répondants identifient toujours les sentiers pédestres (19 %), la pêche sur le quai (16 %) et la bicyclette sur la piste cyclable (11 %) comme étant les activités privilégiées. La mise en commun des données sur les activités réalisées et sur celles qui ont été prévues permet d'exposer l'intérêt général suscité par chacune de ces activités. La figure 7 renforce alors les données précédentes : les sentiers pédestres suscitent le plus d'intérêt (pour 37 % des répondants qui affirment y avoir été ou qui ont prévu le faire lors de leur séjour), suivi par la pêche sur le quai chez (24 %) et la bicyclette sur la piste cyclable (22 %).

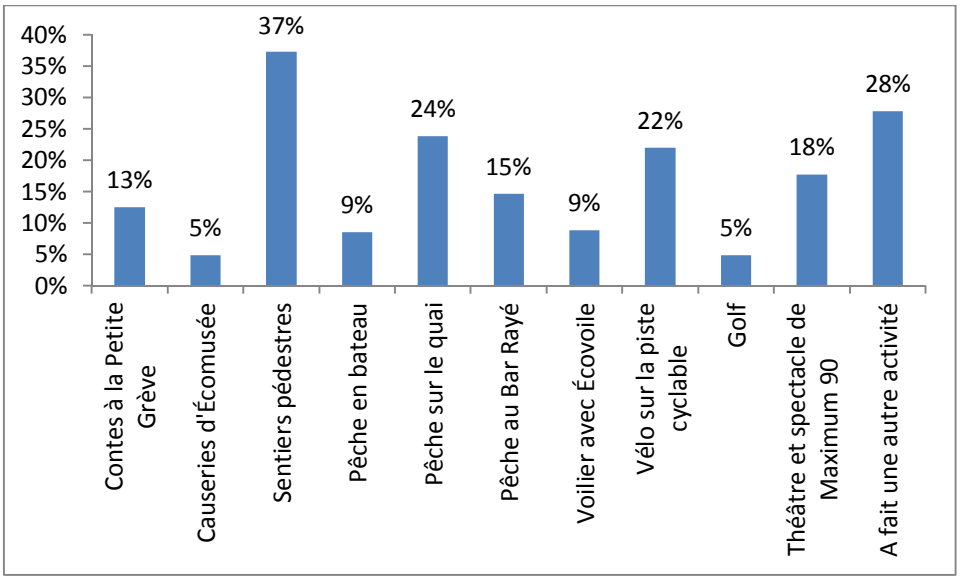


Figure 7 : Proportion des activités de Carleton-sur-Mer réalisées et qu'il a été prévu de réaliser par les touristes, en pourcentage (%).

Les données présentées dans cette section montrent l'achalandage touristique des sites et des attraits de Carleton-sur-Mer, en plus du poids relatif des activités réalisées par les touristes dans la municipalité. Ces informations mettent en évidence l'intérêt de la clientèle envers les offres touristiques de la municipalité.

## 1.3. L'intérêt à l'égard du quai

Les informations présentées dans cette section traitent de l'attitude des touristes à l'égard du quai de Carleton-sur-Mer. Les thèmes analysés touchent à la satisfaction des infrastructures, à l'importance du quai dans la planification du séjour, aux infrastructures additionnelles qui rendraient le passage sur le quai plus intéressant et aux nuitées additionnelles advenant l'amélioration des infrastructures actuelles. La figure 8 montre que la satisfaction des touristes à l'égard du quai est plutôt forte, puisque près de trois répondants sur quatre (69 %) ont mentionné être au satisfaits ou très satisfaits des installations actuelles.

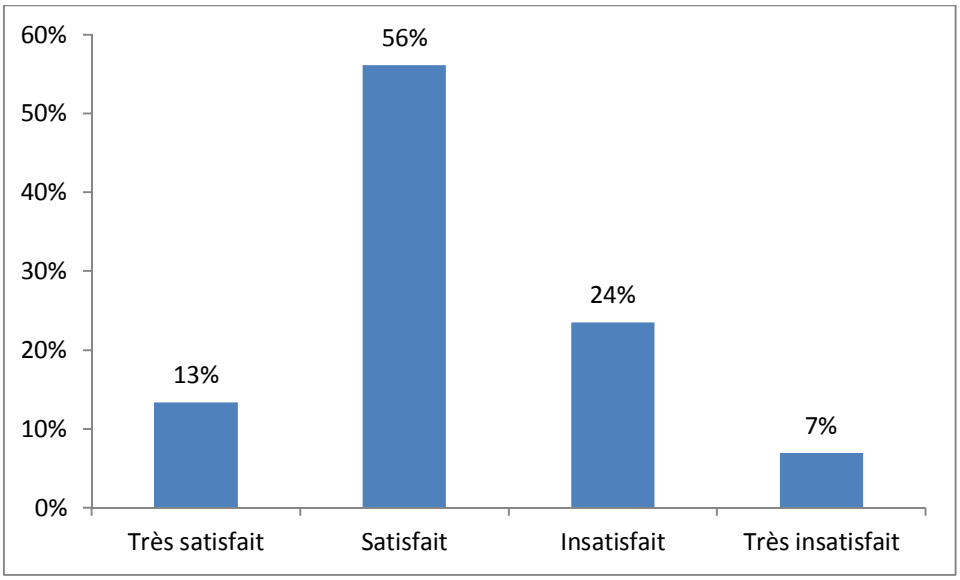


Figure 8 : Distribution de la satisfaction des touristes envers les infrastructures actuelles du quai, en pourcentage (%).

Questionnés sur l'importance de la présence du quai lors de la planification de leurs vacances, peu de répondants mentionnent être venus exclusivement ou surtout à Carleton-sur-Mer pour le quai (8 %). Bien que la majorité (71 %) des répondants a affirmé que le quai n'avait eu aucune incidence sur leur décision de venir à Carleton-sur-Mer, un peu moins d'un répondant sur trois (29 %) mentionne que leur présence dans la municipalité est en partie, surtout ou exclusivement pour le quai (Figure 9).

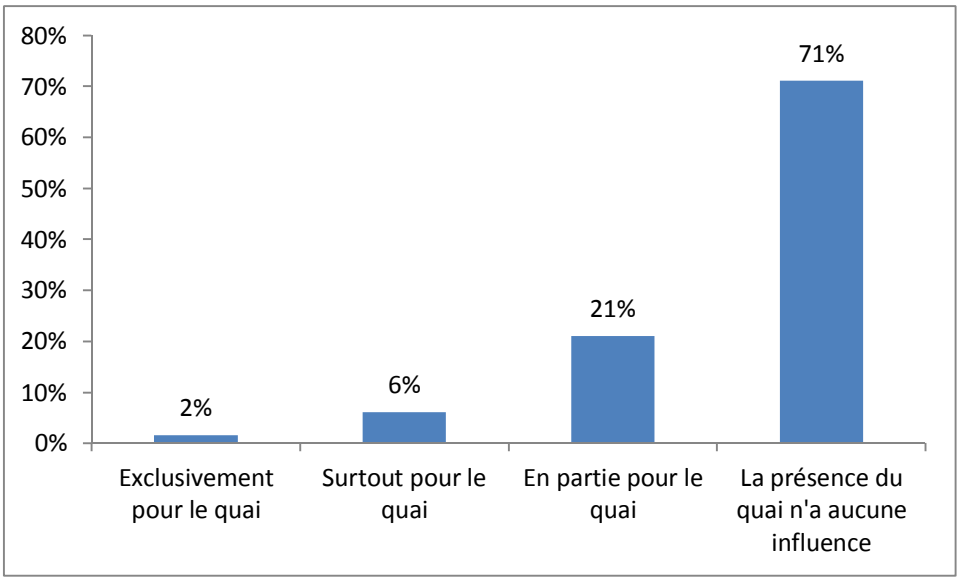


Figure 9 : Importance du quai dans la décision de venir en visite à Carleton-sur-Mer, en pourcentage (%).

Quant à savoir quelles infrastructures ou quels éléments additionnels rendraient le passage sur le quai plus intéressant pour les répondants, un espace public aménagé à la pointe du quai est l'élément dont la fréquence est la plus élevée (45 % des répondants), suivi d'un trottoir en bois réservé aux piétons (44 % des répondants). Un répondant sur trois (34 %) a mentionné qu'un espace réservé à la pêche de loisir serait un aménagement qui rendrait le quai plus intéressant (Figure 10).

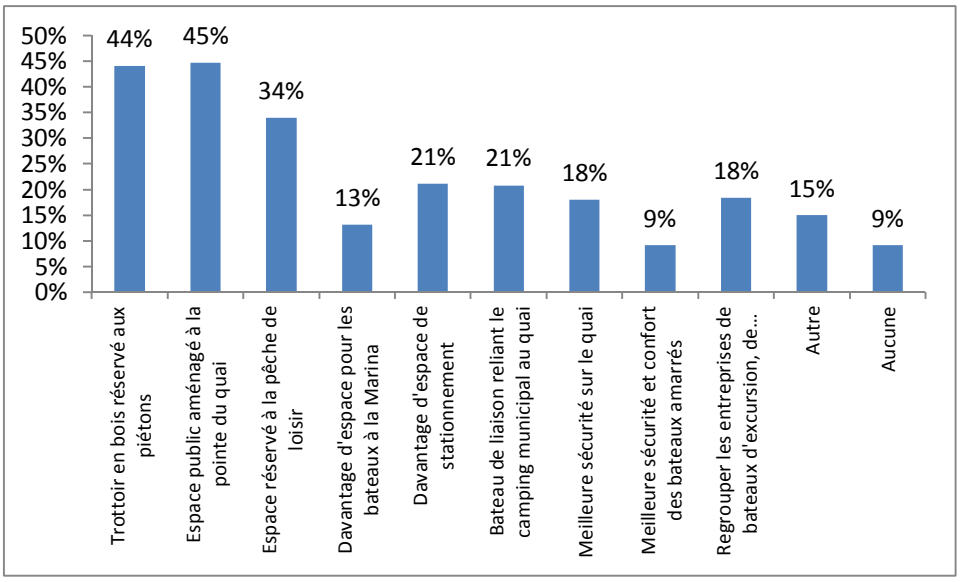


Figure 10 : Infrastructures ou éléments additionnels qui rendraient le passage sur le quai plus intéressant pour les touristes, en pourcentage (%).

Par ailleurs, les réponses fournies à cette question varient selon la satisfaction envers les infrastructures du quai. Ceci permet de séparer les éléments identifiés comme étant un problème par ceux qui sont satisfaits du quai et ceux qui ont mentionné être insatisfaits envers le quai. La figure 11 met en évidence ces variations. Ainsi, un premier coup d'œil permet de constater que, proportionnellement, les personnes insatisfaites du quai identifient plus fréquemment des éléments à améliorer sur le quai que ceux satisfaits. Avoir un espace réservé pour la pêche sur le quai est un élément mentionné par deux répondants sur trois (67 %) qui se disent insatisfaits du quai actuel; cette proportion est le double de ceux qui se sont dits satisfaits du quai (34 %). Par ailleurs, un répondant insatisfait sur deux (51 %) a mentionné qu'une meilleure sécurité sur le quai le rendrait plus intéressant, alors que cette proportion n'est que de 5 % pour les répondants satisfaits du quai. Un écart important est aussi visible concernant la meilleure sécurité et le confort des bateaux arrimés sur le quai (un répondant insatisfait sur cinq, ou 21 %, contre 4 % des répondants satisfaits).

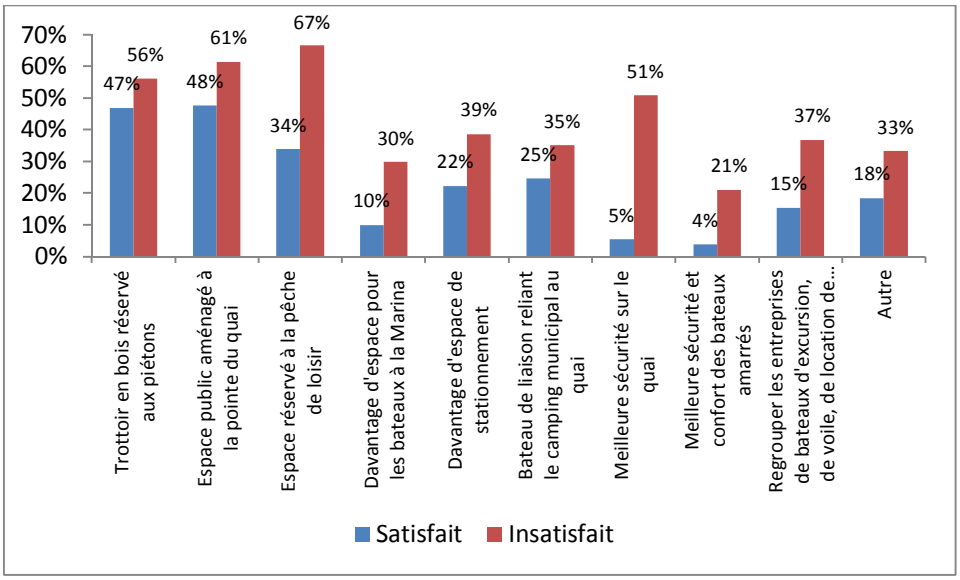


Figure 11 : Infrastructures ou éléments additionnels qui rendraient le passage sur le quai plus intéressant pour les touristes selon la satisfaction générale à l'égard du quai, en pourcentage (%).

Finalement, près d'un répondant sur cinq (18 %) mentionne que, si le quai disposait d'infrastructures répondant mieux à leurs besoins, il passerait plus de nuitées que prévu à Carleton-sur-Mer.

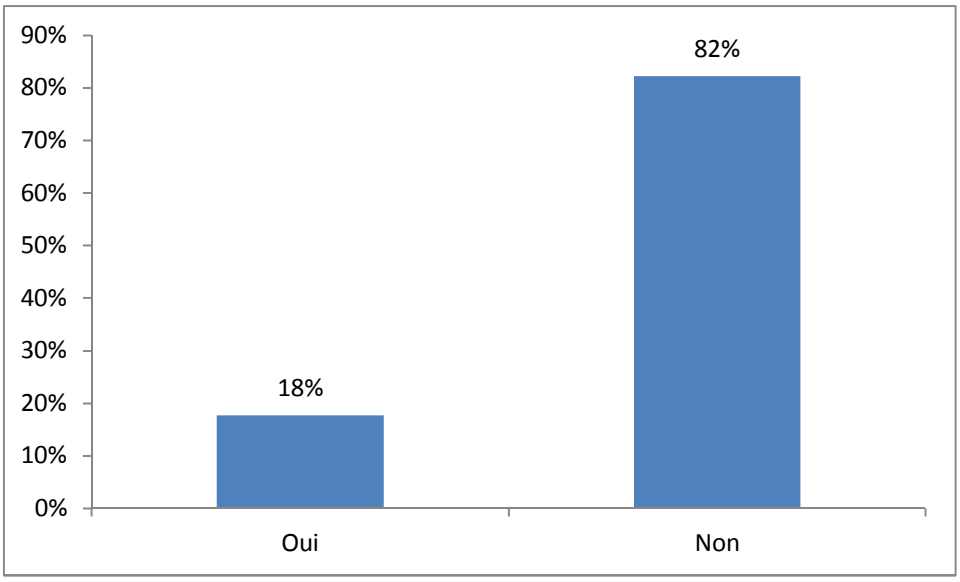


Figure 12 : Proportion des répondants qui estiment augmenter leur nombre de nuitées passées à Carleton-sur-Mer si le quai disposait d'infrastructures répondant mieux à leurs besoins, en pourcentage (%).

En somme, les informations présentées dans cette partie donnent un portrait de l'intérêt que les touristes en visite à Carleton-sur-Mer portent envers le quai de la municipalité. Ce bref tour d'horizon permet de constater que le quai est au cœur de l'expérience touristique de Carleton-sur-Mer, bien que ses infrastructures pourraient, selon leurs dires, être améliorées.

## 2. Évaluation des dépenses des touristes au cours de la période étudiée

La présente partie a pour objectif de faire le portrait des dépenses de la clientèle touristique à Carleton-sur-Mer. Le premier volet de cette section traite des dépenses moyennes touristiques et le second volet propose une estimation de l'achalandage touristique total à Carleton-sur-Mer pour l'été 2015.

### 2.1. Dépenses moyennes des touristes à Carleton-sur -Mer

Durant leur séjour à Carleton-sur-Mer, les touristes ont dépensé en moyenne 565 $[1]. Il est nécessaire de prendre en compte les coûts moyens selon leur lieu de séjour, étant donné que les dépenses des touristes ne sont pas les mêmes compte tenu que le coût d'hébergement constitue la dépense principale de ces derniers. À titre de rappel, la figure 3, présentée dans la section précédente, offre une répartition des répondants selon le lieu d'hébergement utilisé. Comme le montre la figure 14, les touristes ont donc dépensé en moyenne 155[2] $ par nuitée[3] en tenant compte du lieu d'hébergement.

Cette évaluation servira à établir la valeur des dépenses supplémentaires totales des unités touristiques supplémentaires associées à la volonté de rallonger leur séjour, en augmentant leur nombre de nuitées, dans l'optique où une réfection du quai serait effectuée. La valeur d'une nuitée supplémentaire s'établit à 155 $ en termes de dépense additionnelle moyenne pour cette unité de touriste additionnelle.

[1]Les dépenses des touristes sont pour l'ensemble de l'unité touristique (groupe), elles incluent, l'hébergement, la restauration, l'alimentation, les loisirs. Cependant, elles excluent les coûts de transport.

[2] Cette moyenne a été estimée avec une marge d'erreur de 8,33 $, et ce, 19 fois sur 20.

[3]Les dépenses d'une nuitée sont équivalentes à ce qui est dépensé en hébergement, restauration, alimentation et loisir pour une journée.

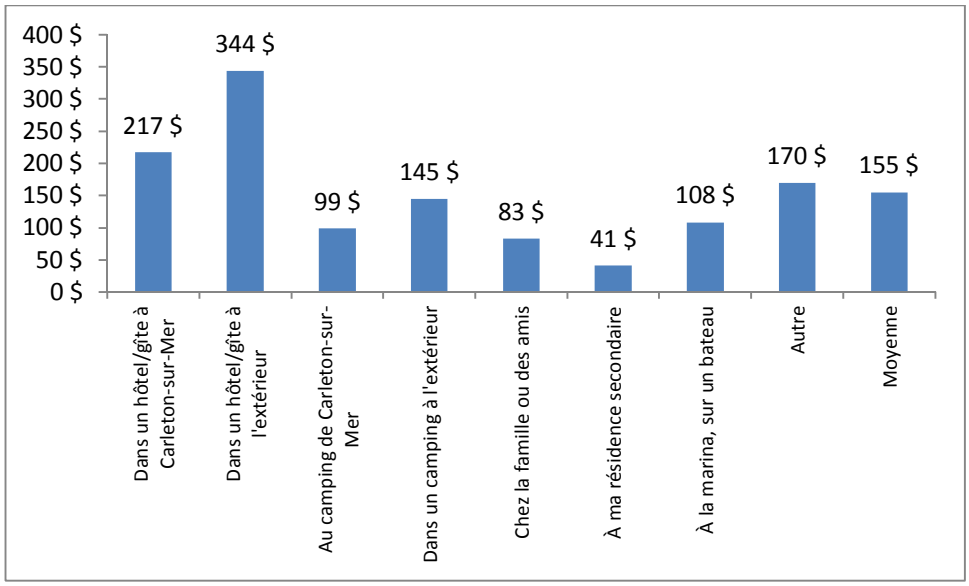


Figure 14 : Répartition des dépenses moyennes par nuitées selon le lieu d'hébergement utilisé.

## 2.2. Estimation de l'achalandage total du tourisme à Carleton-sur-Mer en 2015

Cette sous-section présente une estimation de l'achalandage total du tourisme à Carleton-sur-Mer pour l'été 2015. La méthodologie utilisée pour arriver à cette estimation est la suivante : il s'agit d'une désagrégation de l'échantillon par rapport à la répartition du nombre de nuitées et des achalandages totaux (données de la population) connus des lieux de séjour. La valeur approximative de 71 % de l'achalandage total pour l'été à Carleton-sur-Mer est connue. Il s'agit donc de désagréger l'échantillon et d'estimer le 29 % restant afin d'obtenir la valeur totale de l'achalandage à l'été 2015.

Ainsi, à l'été 2014, il est estimé, selon le sondage auprès des tenanciers, que 37 200 nuitées aient été réservées dans un hôtel ou un gîte sur le territoire de Carleton-sur-Mer[4]. Pour sa part, le camping de Carleton-sur-Mer a accueilli des personnes pour 20 648 nuitées pour la saison estivale de 2015. En prenant l'ensemble des hôtels, des gîtes et du camping municipal, ces lieux de séjour représentent à eux seuls plus de 71 % des séjours totaux de l'échantillon, pour un total de 57 848 nuitées estimées. En désagrégeant l'échantillon par lieu d'hébergement et en retenant les chiffres de 2014 pour l'achalandage total des hôtels

[4]Ce nombre est sous-estimé étant donné que quelques gîtes/hôtels n'avaient pas ce chiffre à leur disposition. Les données de 2014 ont été utilisées, car celles de 2015 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'étude.

et gîtes de Carleton-sur-Mer[5], il est possible d'estimer qu'il y a eu 81 476 nuitées au total pour l'été 2015 à Carleton-sur-Mer en considérant que le 29 % de la population correspond à 23 628 nuitées estimées provenant des lieux d'hébergement inconnus quant à leur achalandage total. En prenant en compte la valeur moyenne de 155 $ par nuitée, la dépense moyenne totale du tourisme sur le territoire de Carleton-sur-Mer est estimée à 12,63 millions pour l'été 2015.

# 3. Estimation des dépenses et retombées économiques des unités touristiques supplémentaires advenant la réfection du quai

Cette section présente les retombées économiques touristiques potentielles du projet de réfection du quai. D'une part, le sujet est abordé en présentant l'augmentation des nuitées à Carleton-sur-Mer advenant la mise en œuvre du projet. D'autre part, l'analyse se concentre sur les dépenses supplémentaires des touristes pour dégager les retombées économiques globales du projet de réfection du quai.

## 3.1. Estimation du nombre de nuitées supplémentaires des unités touristiques reliées à réfection du quai

Lors du sondage, il a été demandé aux répondants s'ils estimaient augmenter leur nombre de nuitées à Carleton-sur-Mer si le quai disposait d'infrastructures répondant mieux à leurs besoins. La figure 15 illustre le nombre de nuitées supplémentaires par lieu d'hébergement.

[5]À noter que la totalité des tenanciers d'hôtel ou de gîte a confirmé que l'été 2015 avait été plus achalandé par rapport à l'année de 2014.

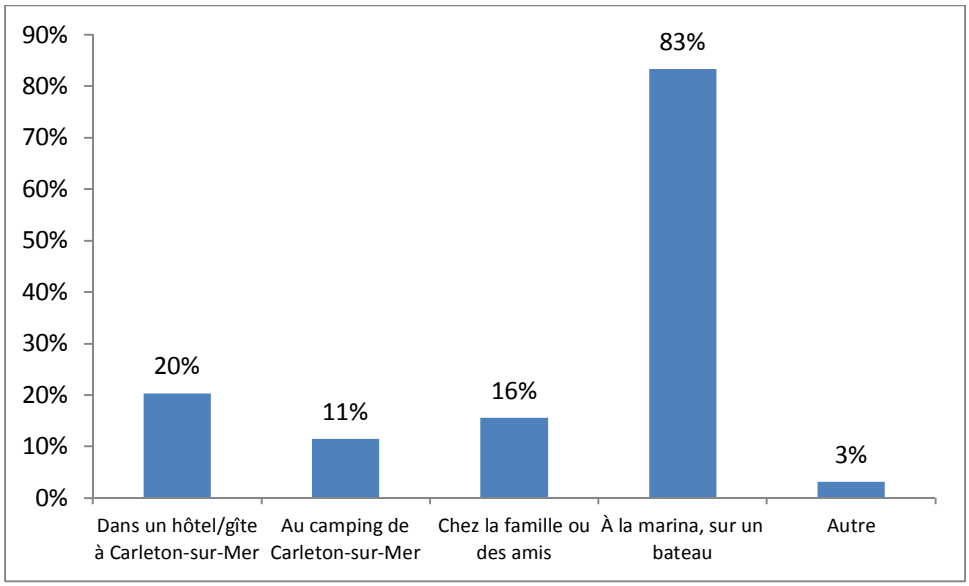


Figure 15 : Proportion de l'augmentation des nuitées selon le lieu d'hébergement utilisé, en pourcentage (%).

En prenant en compte le lieu d'hébergement et les estimations des répondants sur le nombre de nuitées supplémentaires, la croissance du nombre de nuitées est estimée à 13 %[6] dans la mesure où le quai offrirait des infrastructures mieux adaptées au tourisme.

## 3.2. Évaluations des retombées économiques en lien avec les dépenses supplémentaires des unités touristiques

L'estimation des retombées économiques des dépenses supplémentaires des unités touristiques provient de deux sources distinctes. La première de ces sources concerne les unités touristiques qui auraient eu l'intention de prolonger leur séjour à Carleton-sur-Mer si le quai proposait des infrastructures répondant mieux à leurs besoins. L'achalandage total et l'estimation de la croissance des unités touristiques de 13 % ont été utilisés afin d'évaluer le nombre de nuitées supplémentaires directement reliées à la présence du quai dans sa forme projetée, proposée par le projet. En ce qui concerne les retombées économiques, celles-ci sont directement estimées par rapport aux dépenses supplémentaires générées par les deux sources identifiées. Les dépenses sont ventilées selon la part respective du produit intérieur brut (PIB) au prix du marché (nominal) selon la part provenant des dépenses de

[6]Ce 13 % provient de la pondération des augmentations en pourcentage selon le lieu d'hébergement. Cette proportion est estimée avec une marge d'erreur de 1,8 %, et ce, 19 fois sur 20.

consommation, des taxes fiscales provinciales et fédérales calculées en fonction de leur part dans le marché actuel.

La première source de retombées économiques émane directement du nombre de nuitées supplémentaires reliées à la présence du quai dans sa forme projetée. Ainsi, le nombre total de nuitées supplémentaires est estimé à 10 592[7] advenant la réfection du quai. Cet achalandage supplémentaire générera des dépenses supplémentaires estimées à 1,64 M $ qui apporteront à l'économie québécoise un PIB au prix du marché (nominal) de 1,23 M $. Elles engendreront des revenus fiscaux de 208 000 $ au gouvernement du Québec et de 88 000 $ à celui du Canada.

La deuxième source provient de l'aménagement du quai permettant aux plaisanciers de séjourner dans la marina lors de la saison estivale dans un cadre plus sécuritaire et répondant aux exigences des commodités du marché des plaisanciers. La réfection du quai entraîne une augmentation possible du nombre de plaisanciers passant la nuit à Carleton-sur-Mer grâce à la mise en place d'infrastructures qui permettent d'augmenter le nombre de places de 55 à 130. Ces places supplémentaires permettent donc de loger 75 unités touristiques supplémentaires sur approximativement 120 jours. Le taux d'occupation de ces places disponibles a été fixé à 75 %[8]. Celles-ci seront louées par des plaisanciers provenant de partout et parcourant le circuit des marinas répondant adéquatement aux exigences du marché. Ces 6 750 unités touristiques supplémentaires généreront potentiellement une dépense additionnelle de 1,05 M$. Ces dépenses supplémentaires apporteront à l'économie québécoise un PIB au prix du marché (nominal) de 784 688 $. Elles engendreront des revenus fiscaux de 128 689 $ au gouvernement du Québec et de 54 405 $ à celui du Canada.

En combinant les deux sources d'unités touristiques supplémentaires, un total global de 2,7 M$ est obtenu en dépenses additionnelles reliées à la nouvelle structure du quai. Ces dépenses correspondent à un total global de 2,5 M$ en retombées économiques (incluant la part du PIB relié à la consommation en biens et services ainsi que les taxes).

[7]Ce chiffre correspond à 13 % des 81 476 nuitées estimées sans la présence du quai dans sa forme proposée.

[8]Les entrevues auprès des principaux acteurs fixaient un taux d'occupation à 100 %, mais par prudence, le taux d'occupation a été fixé à 75 %.

# 4. Portrait économique des entreprises et coûts d'opportunités en lien avec la présence du quai

Cette section aborde la question des entreprises qui bénéficieront directement du projet de réfection du quai de Carleton-sur-Mer, mais qui ne seront pas affectées par une augmentation de l'achalandage touristique que celui-ci implique. La section propose par ailleurs une analyse du processus décisionnel en mesurant les retombées potentielles du projet et les coûts d'opportunité advenant l'enrochement du quai.

## 4.1. Activités économiques des entreprises non touristiques à considérer

L'examen des dépenses supplémentaires dans l'économie de Carleton-sur-Mer permet d'affirmer que les entreprises locales reliées au tourisme bénéficieront directement de ces dépenses par des hausses de revenu qui se traduiront à leur tour par des retombées économiques déjà mesurées par l'achalandage supplémentaire généré par l'attrait de la nouvelle structure du quai envisagée. Conséquemment, ces entreprises créeront des emplois directs et indirects. Il est ici question, entre autres, des entreprises excursionnistes qui pourront centraliser leurs activités dans la zone du nouveau quai. Ces entreprises pourront augmenter leur revenu grâce à l'achalandage supplémentaire, tel qu'estimé dans la section précédente, mais aussi grâce à une meilleure visibilité, elles pourront accroître leur vente de billets.

Par conséquent, il est nécessaire de prendre en considération les nouvelles sources de revenus reliées aux entreprises non touristiques qui généreront leurs propres retombées économiques, grâce aux possibilités qu'offrira la nouvelle configuration du quai à certaines d'entre elles.

Deux activités de développement commercial profiteront de la réfection du quai. Dans un premier temps, l'industrie de la mariculture passerait d'une production de 300 000 livres à 5 M de livres[9]. Cette hausse de production s'accompagnerait d'une augmentation proportionnelle des revenus et nécessiterait la création d'environ 40 emplois. Dans un deuxième temps, le quai offrirait la possibilité, grâce aux nouvelles infrastructures, d'augmenter la capacité d'entreposage de bateaux durant l'hiver. Selon la municipalité de Carleton-sur-Mer et le Club nautique, la demande pour ce genre de service est forte dans la région. Présentement, l'ensemble des espaces actuels sont comblés.

[9] Cette hausse de production est une estimation qui provient d'acteurs locaux (mariculteurs, représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec) de ce secteur d'activité.

Ces deux activités, indépendantes de l'activité touristique, généreront des retombées économiques potentiellement considérables pour la région et l'ensemble de l'économie québécoise. Ces retombées, bien que leur calcul ne soit pas l'objet de la présente étude, doivent être un élément à considérer dans les retombées générales du projet.

## 4.2. Processus décisionnel et coût d'opportunité

Le projet de réfection du quai dans sa version proposée actuelle, ainsi que les délais avec les différents acteurs impliqués, place les décideurs et les bailleurs de fonds devant un dilemme quant à procéder ou non à la tenue de ce chantier de transformation à volets touristique et commercial. Le diagramme suivant résume les deux scénarios possibles, soit la réalisation du projet et son coût d'opportunité.

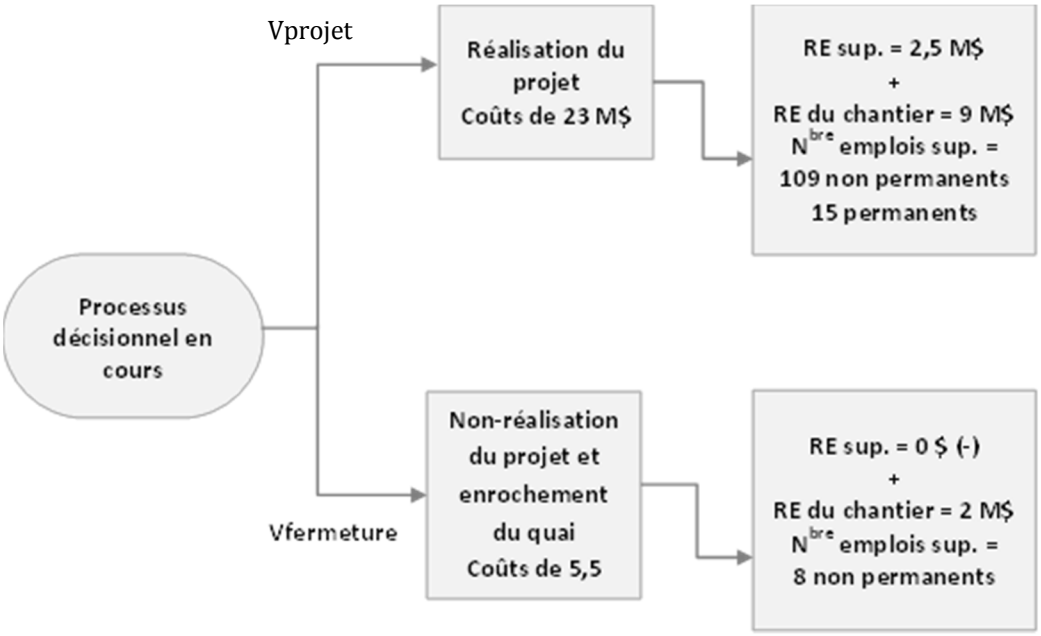


**Légende** :

**RE sup. :** Retombées économiques supplémentaires permanentes.

**RE du chantier :** Retombées économiques dues à la mise en œuvre du chantier.

**N^bre emplois sup. :** Nombre d'emplois directs permanents.

**Vprojet :** Valeur du projet de réfection.

**Vfermeture :** Valeur du projet de fermeture menant à l'enrochement partiel.

Le processus en cours peut être analysé comme un jeu séquentiel dont l'issue dépend essentiellement de trois variables. La première correspond aux retombées économiques supplémentaires permanentes[10], évaluées dans la présente étude par l'accroissement de l'achalandage touristique et comprenant également les retombées des revenus supplémentaires par les entreprises non reliées à l'activité touristique[11]. La deuxième correspond aux retombées économiques non permanentes dues à la mise en œuvre du chantier et la troisième représente le nombre d'emplois permanents créés. À ce moment-ci du processus, certaines ont pu être mesurées et estimées. Les valeurs des deux scénarios sont considérées comme suit :

### 4.2.1. Valeur du projet de réfection

L'équation (1) détermine la valeur du projet de la réfection du quai.

$$V_{projet} = RE_{\sup} + RE_{chantier} - 23M\$ \qquad (1)$$

Il s'agit de la valeur du projet de réfection du quai. La variable $RE_{\sup}$ est en partie estimée par notre étude. Elle dépend des retombées économiques de 2,5 M$ et plus associées aux dépenses supplémentaires de l'achalandage touristique et des retombées économiques reliées aux entreprises qui ne sont pas en lien avec l'activité touristique. La variable $RE_{chantier}$ est déterminée par les retombées économiques non permanentes de la mise en chantier du projet et de ses effets induits (retombées permanentes) dans l'économie locale[12]. Finalement, le 23 M$ constitue le coût total de la mise en œuvre du projet.

### 4.2.2. Valeur du projet alternatif, l'enrochement du quai

L'équation (2) détermine la valeur du projet d'enrochement du quai, soit l'alternative au projet proposé.

$$Venrocheme\ nt = RE_{\sup} + RE_{chantier} - 5.5M\$ \quad (2)$$

Il s'agit de la valeur du projet de l'enrochement du quai, étant l'alternative sans appel au projet à l'étude. La variable $RE_{\sup}$ prend la valeur 0, puisque cette option ne générera aucun achalandage supplémentaire. Cependant, elle peut même prendre

[10] C'est retombées économiques deviennent possibles avec la présence de la nouvelle structure et, toutes choses égales par ailleurs, demeurent permanentes dans le temps.

[11] Dont la mariculture et l'entreposage des bateaux en hiver.

[12] Une partie de ces retombées économiques sera évaluée par une autre étude qui est présentement en cours et qui analyse le projet du chantier à partir des données financières et comptables.

une valeur négative. L'enrochement du quai provoquera deux effets qui pourraient être négatifs sur l'achalandage touristique global. Tout d'abord, l'effet attractif, même par rapport à la forme actuelle du quai, pourrait être diminué, puisqu'un enrochement provoquerait la disparition des zones de pêche sur le quai. À titre de rappel, la pêche sur le quai exerce un effet d'attraction chez 24 % des touristes (Figure 7). Par ailleurs, la marina serait susceptible de perdre la moitié de ses emplacements de bateaux pour fin de séjour des plaisanciers à Carleton-sur-Mer. Cette situation aurait pour conséquence une perte de 341 000 $ en dépenses des unités touristiques. La variable $RE_{chantier}$ est déterminée par les retombées économiques non permanentes de la mise en chantier du projet de l'enrochement et de ses effets induits (retombées permanentes) dans l'économie locale. Dans l'optique où ces différentes variables pourraient être complètement évaluées, le coût d'opportunité à ce projet pourrait ainsi être estimé. Sachant que le projet d'enrochement n'est pas créateur d'emplois permanents, contrairement au projet de réfection des infrastructures actuellement proposé, cette évaluation doit être considérée dans ce modèle de prise de décision. Pour l'instant, l'étude démontre les bienfaits du projet sur le tourisme et sur certaines entreprises qui en profiteront directement.

# Discussion

L'enquête menée auprès de la population touristique de Carleton-sur-Mer à l'été 2015 fournit des informations pertinentes quant aux retombées économiques de la réalisation ou de l'abandon du projet de réfection du quai proposé par l'administration municipale. Avant de revenir sur cette partie de l'analyse, il est nécessaire de mentionner que l'enquête a, par ailleurs, été l'opportunité de documenter certaines caractéristiques et préférences de la population touristique.

Tout d'abord, près de trois unités touristiques sur quatre (73 %) sont composés de familles qui visitent ensemble la municipalité. Parmi l'ensemble des touristes, quatre sur cinq (81 %) affirment séjourner au moins une nuit dans la municipalité lors de leur visite. Plus des deux tiers (71 %) des touristes de Carleton-sur-Mer choisissent comme lieu d'hébergement des hôtels, des gîtes ou le camping municipal lors de leur séjour. Concernant les lieux les plus visités, le quai demeure l'endroit qui exerce l'attraction touristique la plus forte au regard des autres attraits de la municipalité. En effet, c'est plus des deux tiers (67 %) des touristes qui ont affirmé avoir visité ou avoir prévu visiter le quai durant leur séjour.

Concernant les dépenses touristiques, les unités touristiques ont dépensé en moyenne 565 $[13] pour la durée de leur séjour. Lorsqu'il est question des dépenses par nuitées dans les lieux d'hébergement à Carleton-sur-Mer exclusivement, les dépenses s'élèvent à une moyenne de 155 $/nuitées par unité touristique. Par ailleurs, au cours de la saison touristique de l'été 2015, sur le territoire de Carleton-sur-Mer, il est estimé que les unités touristiques ont passé 81 476 nuitées sur le territoire.

Le projet de réfection des infrastructures du quai offre de nouvelles opportunités qui se reflètent en retombées économiques. Il est estimé qu'une amélioration de l'offre touristique du quai ferait potentiellement augmenter le nombre de nuitées de 13 %. Cette augmentation engendrerait des dépenses touristiques supplémentaires totalisant 1 641 760 $ qui se traduisent par des retombées économiques de 1 526 000 $. De plus, la mise en œuvre du projet permet une augmentation du nombre de plaisanciers passant la nuit à Carleton-sur-Mer. En tout, cela correspond à une dépense supplémentaire de 1 046 250 $ de la part des unités touristiques directement liées à la nouvelle forme du quai. La prolongation du nombre de nuitées, conjuguée à l'aménagement d'un site pour séjourner à la marina, se traduit par des dépenses supplémentaires de la part des unités touristiques

[13]Ce montant correspond à l'ensemble des dépenses de l'unité touristique et inclut les frais d'hébergement, d'alimentation et de loisir.

estimées à 2 688 010 $, qui apporteraient à l'économie québécoise et locale un PIB, en valeur nominale, de 2 016 001 $. Les revenus fiscaux associés à cette dépense supplémentaire s'élèvent à 336 434 $ pour le gouvernement du Québec et de 142 232 $ pour celui du Canada.

# Conclusion

L'enquête menée avait pour objectif d'estimer les impacts économiques du projet de réaménagement du quai de Carleton-sur-Mer sur le tourisme. À partir des données collectées, il a été possible de mieux documenter les caractéristiques du tourisme dans la région et de tirer des analyses sur leurs dépenses actuelles et potentielles. Sur la base du traitement de ces données, il a été possible de présenter deux sources principales de retombées économiques touristiques liées au projet de réfection du quai.

Dans un premier temps, la mise en œuvre du projet du quai aura un effet sur les dépenses des touristes qui devraient se traduire par des retombées économiques de 1,52 M$. Dans un deuxième temps, l'augmentation potentielle du nombre de places pour les plaisanciers à la marina augmente l'offre touristique. Ceci devrait générer des dépenses touristiques de 1,05 M $. Les retombées économiques de ces deux sources se traduisent par un apport au produit intérieur brut (PIB) de l'économie québécoise et locale, en valeur nominale, de 2 016 001 $, ainsi que des revenus fiscaux de 336 434 $ pour le gouvernement du Québec et de 142 232 $ pour celui du Canada. D'autres effets correspondent aux entreprises non liées au tourisme, qui verront leurs revenus s'accroître.

Bien évidemment, il existe d'autres sources génératrices de retombées économiques qui n'ont pu être estimées. Tout d'abord, il ne paraît pas possible d'estimer les retombées sur l'embellissement de l'image de Carleton-sur-Mer. Il apparaît clairement que cette source générerait des retombées économiques positives s'ajoutant à celles qui ont été estimées. Cependant, il n'est pas possible d'estimer l'ampleur de ces retombées économiques associées.

# Bibliographie


Institut de la Statistique du Québec. 2009. *Les études d'impact économique – Deux exemples*, Institut de la Statistique du Québec, Québec, 126 pages.

Institut de la Statistique du Québec. 2010. *Les tableaux d'impact économique du modèle intersectoriel*, Québec.

Ministère du Tourisme. 2015. *Les plus récentes données sur le tourisme au Québec*, direction des connaissances stratégiques en tourisme, ministère du Tourisme, Québec, 6 pages.

Statistique Canada. 2009. *La structure entrées-sorties de l'économie canadienne, 2005-2006*, Statistique Canada, Ottawa, 365 pages.

# Annexe 1

Note : Le présent questionnaire a été diffusé tel quel.

## SONDAGE SUR L'IMPACT ÉCONOMIQUE ET L'INTÉRÊT DES TOURISTES ENVERS LES ATTRAITS TOURISTIQUES DE CARLETON-SUR-MER

**CE QUESTIONNAIRE S'ADRESSE EXCLUSIVEMENT AUX TOURISTES EN VISITE À CARLETON-SUR-MER. VOUS NE DEVEZ PAS Y RÉPONDRE SI VOUS RÉSIDEZ À CARLETON-SUR-MER OU ENTRE NEW RICHMOND ET POINTE-À-LA-GARDE.**

Une version électronique de ce questionnaire est disponible en utilisant le code QR suivant.

Ce questionnaire a pour objectif de mesurer l'impact économique et l'intérêt des touristes envers les attraits touristiques de Carleton-sur-Mer et principalement le quai et les infrastructures adjacentes. Il est mené par le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD) en collaboration avec la Ville de Carleton-sur-Mer.

Votre participation à l'enquête est importante pour améliorer les offres touristiques de la municipalité. **Toutes les informations que vous divulguez dans ce questionnaire sont anonymes et confidentielles.** Seule l'équipe de recherche aura accès aux informations fournies. En remplissant le présent questionnaire, vous confirmez consentir librement à prendre part à cette étude.

An english version of this survey is available using this QR code.

Répondre à ce questionnaire vous permet, si vous le désirez, de participer au tirage d'un panier de produits locaux. Le tirage se fera à la fin de l'été. Après avoir répondu, vous n'avez qu'à laisser vos coordonnées dans l'espace prévu à la fin du questionnaire. Votre nom et vos coordonnées ne seront pas utilisés ni mentionnés dans l'étude.

**IMPORTANT: SI VOUS OU QUELQU'UN QUI VOUS ACCOMPAGNE AVEZ DÉJÀ COMPLÉTÉ CE QUESTIONNAIRE, VEUILLEZ NE PAS Y RÉPONDRE UNE AUTRE FOIS.**

**1.A** Veuillez indiquer la ville où se trouve votre **résidence principale** : _____

**1.B** Où se trouve cette ville?

☐ En Gaspésie ☐ Ailleurs au Québec ☐ Ailleurs au Canada ☐ Dans un autre pays, lequel? _____

**2.** Pour quelle raison êtes-vous en visite à **Carleton-sur-Mer**? (Vous pouvez cocher plus d'une réponse)

☐ Tourisme seul
☐ Tourisme en famille, combien de personnes : _____ personnes
☐ Tourisme avec des amis, combien de personnes : _____ personnes
☐ Pour les affaires, le travail ou les études
☐ Autre : _____

**3.** Passez-vous la nuit à **Carleton-sur-Mer**?

☐ Oui. Au terme de votre visite, combien de nuits aurez-vous passées à Carleton-sur-Mer? _____ nuitée(s)

☐ Non

**4.** Durant votre séjour, où êtes-vous hébergé? (Veuillez indiquer un seul endroit)

☐ Dans un hôtel/gîte à Carleton-sur-Mer
☐ Dans un hôtel/gîte à l'extérieur de Carleton-sur-Mer
☐ Au camping de Carleton-sur-Mer
☐ Dans un camping à l'extérieur de Carleton-sur-Mer
☐ Chez la famille ou des amis
☐ À ma résidence secondaire
☐ À la marina, sur un bateau
☐ En hébergement d'économie de partage (exemple : Airbnb)
☐ Autre : _____

**5.A** Quel(s) site(s) et attrait(s) avez-vous visité(s) à **Carleton-sur-Mer**? (Vous pouvez cocher plus d'une réponse)

☐ Mont Saint-Joseph
☐ Phare (Pointe Tracadigash)
☐ Quai
☐ Plage municipale et son trottoir en bois
☐ Marina
☐ Exposition de Vaste et Vague
☐ Tour d'observation des oiseaux et la Cabane à Eudore
☐ Autre : _____

**5.B** Quel(s) site(s) et attrait(s) prévoyez-vous visiter à **Carleton-sur-Mer**? (Vous pouvez cocher plus d'une réponse)

☐ Mont Saint-Joseph
☐ Phare (Pointe Tracadigash)
☐ Quai
☐ Plage municipale et son trottoir en bois
☐ Marina
☐ Exposition de Vaste et Vague
☐ Tour d'observation des oiseaux et la Cabane à Eudore
☐ Autre : _____

**6.A** Quelle(s) activité(s) avez-vous faite(s) à **Carleton-sur-Mer**? (Vous pouvez cocher plus d'une réponse)

☐ Contes à la Petite Grève
☐ Causerie d'Écomusée
☐ Sentiers pédestres
☐ Pêche en bateau
☐ Pêche sur le quai
☐ Pêche au Bar Rayé
☐ Voilier avec Écovoile
☐ Vélo sur la piste cyclable
☐ Golf
☐ Théâtre et spectacle de Maximum 90
☐ Autre : _____

**6.B** Quelle(s) activité(s) prévoyez-vous faire à **Carleton-sur-Mer**? **(Vous pouvez cocher plus d'une réponse)**

- ☐ Contes à la Petite Grève
- ☐ Pêche en bateau
- ☐ Voilier avec Écovoile
- ☐ Théâtre et spectacle de Maximum 90
- ☐ Causerie d'Écomusée
- ☐ Pêche sur le quai
- ☐ Vélo sur la piste cyclable
- ☐ Sentiers pédestres
- ☐ Pêche au Bar Rayé
- ☐ Golf
- ☐ Autre : _____

**7.A** Si vous êtes allés sur le quai lors de votre séjour, indiquez votre appréciation des infrastructures actuelles.
**Si vous n'êtes pas allés sur le quai, passez à la question suivante.**

☐ Très satisfait ☐ Satisfait ☐ Insatisfait ☐ Très insatisfait ☐ Ne sais pas/ne s'applique pas

**7.A.I** Pourquoi ? :

_____

**7.B** Si vous n'êtes pas allés sur le quai lors de votre séjour, veuillez mentionner pour quelle(s) raison(s).
**Si vous êtes allés sur le quai, passez à la question suivante.**

_____

_____

_____

**8.** Êtes-vous venus à **Carleton-sur-Mer** :

☐ Exclusivement pour le quai ☐ Surtout pour le quai ☐ En partie pour le quai
☐ La présence du quai n'a aucune influence sur votre décision de venir à Carleton-sur-Mer

**9.** Parmi la liste suivante, quelles infrastructures ou quels éléments additionnels rendraient votre passage sur le quai plus intéressant? **(Vous pouvez cocher plus d'une réponse)**

- ☐ Trottoir de bois réservé aux piétons
- ☐ Espace public aménagé à la pointe du quai
- ☐ Espace réservé à la pêche de loisir
- ☐ Davantage d'espace pour les bateaux à la Marina
- ☐ Davantage d'espace de stationnement
- ☐ Aménagement de bateau de liaison reliant le camping municipal au quai
- ☐ Meilleure sécurité sur le quai
- ☐ Meilleure sécurité et confort des bateaux amarrés
- ☐ Regrouper les entreprises de bateaux d'excursion, de voile, de location de bateau et de plongée
- ☐ Autre : _____
- ☐ Aucune de ces réponses

**10.** Si le quai disposait d'infrastructures répondant mieux à vos besoins, estimez-vous que cela ferait augmenter votre nombre de nuitées passées à **Carleton-sur-Mer**?

☐ Oui. De combien de nuitées? _____ nuitée(s)

☐ Non

**11.** Au terme de votre passage à **Carleton-sur-Mer,** à combien estimez-vous les **dépenses totales à Carleton-sur-Mer pour vous et ceux qui vous accompagnent** pour chacun des éléments suivants :

a) Pour votre hébergement _____ $

b) Pour les excursions de bateau _____ $

c) Pour vos divertissements et vos loisirs (excluant les excursions en bateau) _____ $

d) Autres (restauration, alimentation, magasinage, transport, services) _____ $

**12.** Qu'est-ce qui vous plait ou vous a plu à **Carleton-sur-Mer**?

_____

_____

_____

**13.** Avez-vous des commentaires ou des suggestions?

_____

_____

_____

**POUR LE TIRAGE DU PANIER DE PRODUITS LOCAUX:**

Nom: _____

Adresse complète: _____

_____

VOUS POUVEZ REMETTRE CE QUESTIONNAIRE COMPLÉTÉ À UN EMPLOYÉ DE L'ÉTABLISSEMENT.

**MERCI DE VOTRE TEMPS ET BONNES VACANCES!**

# Annexe 2

Note : La présente grille d'entrevue semi-dirigée a été diffusée telle quelle.

Entreprise : _____
Secteur d'activité : _____

a) Quel est votre satisfaction envers le projet de réaménagement du quai sous sa forme actuelle?
□ Très satisfait □ Satisfait □ Plus ou moins satisfait □ Pas du tout satisfait
□ Je ne connais pas le projet sous sa forme actuelle

a.1) Pourquoi?
_____
_____
_____
_____

b) Pour l'année 2014, combien d'employés salariés aviez-vous dans votre entreprise?
_____

c) À combien estimez-vous la proportion du revenu (des activités) de votre entreprise qui est directement liée au quai de Carleton-sur-Mer? _____%

d) Dans la mesure où le projet de réaménagement du quai, sous sa forme actuelle, se concrétise, avez-vous une stratégie de croissance pour votre entreprise selon ce scénario?
□ Oui □ Non

e) S'il y a réfaction du quai, comptez-vous investir dans votre entreprise pour profiter de l'accroissement de l'achalandage touristique qui en résulterait?
□ Oui □ Non

f) À combien estimez-vous le pourcentage d'augmentation de la taille des effectifs de votre entreprise si le projet de réaménagement du quai se concrétise? _____%

g) [Conditionnel] Quel est votre chiffre d'affaire pour 2014 : _____

h) [Hôtelier] Combien de personnes par année, pour les 5 dernières années :
2014 : _____
2013 : _____
2012 : _____
2011 : _____
2010 : _____

Merci de votre temps.

CIRADD
CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE
ET D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE